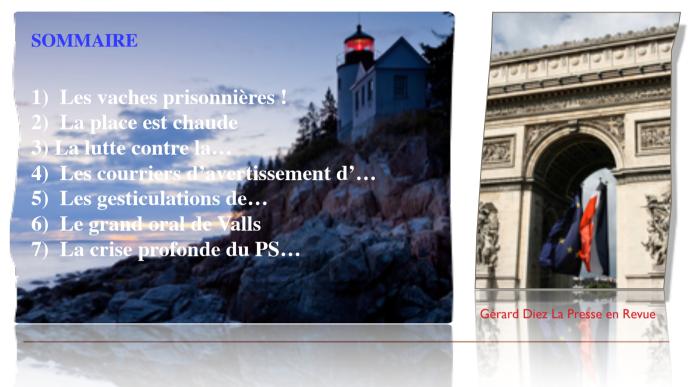


MERCREDI 29 OCTOBRE 2014



I) Ferme des Mille Vaches : les militants dénoncent l'élevage industriel



Soutenus par 3 à 4 000 manifestants rassemblés à l'extérieur du palais de justice d'Amiens (Somme), neuf militants de la Confédération paysanne comparaissent pour dégradations contre le chantier de la ferme des 1.000 vaches, à Drucat (Somme), en septembre 2013 et mai 2014. Celleci a commencé son exploitation à la misseptembre, avec une autorisation limitée pour l'instant à 500 vaches laitières.

Les neuf militants, parmi lesquels le porte-parole de la Confédération, Laurent Pinatel, veulent faire de ce procès celui de «l'industrialisation de l'agriculture». Ils s'y tiennent à la barre. Interrogés sur les faits par la présidente du tribunal, ils ont préféré se concentrer sur les raisons qui les ont poussés à s'engager contre le projet d'«usine» : industrialisation de l'agriculture, pollution environnementale. difficultés des «petits paysans».

«On n'est pas violents» Le témoignage de la plus âgée des prévenus, institutrice à la retraite qui emmenait ses élèves à la ferme et mariée à un agriculteur franc-comtois, a particulièrement soulevé la salle, qui l'a applaudie à tout rompre. «Je reconnais que ça doit être difficile pour les ouvriers de l'usine de tout remonter. Quand il y a une grève, ça embête les gens. C'est ça le militantisme. On n'est pas violents», a observé l'ex-enseignante de 58 ans, Dominique Tzaud, poursuivie pour dégradations pendant démontage de mai dernier. «Etre ici aujourd'hui, inapproprié pour une symbolique», a plaidé Olivier Lainé, interpellé avec 19 écrous, un boulon et un cavalier en métal. La présidente lui explique qu'il a «soustrait des pièces à leur légitime propriétaire». Réponse de Lainé: «Ca n'est pas du vol, car les pièces ont été mises dans un Caddie (sic) et remises au ministre de l'Agriculture pour l'interpeller sur ce dossier. Ou alors, c'est monsieur Le Foll qui doit être poursuivi pour recel».

Les accusés ont affirmé qu'ils n'avaient rien cassé ou incendié et rappelé que les pièces d'équipement dérobées sur les lieux avaient été remises au ministre de l'Agriculture. Les parties civiles seront entendues dans l'après-midi, dont le directeur de l'exploitation qui avait parlé de «saccage» ayant coûté des dizaines de milliers d'euros.

«Ce sont des lanceurs d'alerte»Une passe d'armes a opposé la député écolo Barbara Pompili, présente à l'audience, à la présidente du tribunal. «Ce ne sont pas des casseurs mais des

lanceurs d'alerte. Je suis solidaire avec eux», a lancé la co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée. Et la présidente du tribunal de s'agacer, selon les réparties qui fuitent sur Twitter : «A partir de quel préjudice considérezvous que l'on peut dégrader ? Environ 150 000 euros, c'est symbolique pour vous ?» Mais Barbara Pompili a poursuivi sur son idée : «Ce projet de ferme-usine, c'est le point de départ d'un changement de modèle agricole. (...) Le gouvernement a expliqué que ce modèle n'est pas celui qu'il porte mais qu'il est légal. Et qu'il ne changera pas la loi. Je comprends la surprise et le

Un meeting en ville. A l'extérieur, plusieurs milliers de personnes -la préfecture refuse de donner des chiffres- débattent autour de l'évolution de l'agriculture, attendant la sortie des neuf militants qu'ils soutiennent. Plus de 30 bus devaient rallier la capitale picarde, venus de toute la France. Avant l'ouverture du procès, peu après 9 heures, des agriculteurs sur des tracteurs et des cyclistes, notamment venus de Notre-Dame-des-Landes (Loire Atlantique), ont fait leur entrée sur le square aux applaudissements des quelque centaines de personnes déjà sur les lieux.





France Bleu Picardie @fbleupicardie Les premiers manifestants sont là http://bit.ly/millevaches #1000vaches 07:31 - 28 Oct 2014

Avant d'entrer au palais de justice, les accusés se sont tour à tour adressés à l'assistance pour la remercier de son soutien. Parmi les banderoles dans le square, l'une dénoncait la mort de Rémi Fraisse, «Testet massacré, militants exécutés (le mot méprisés ayant été barré) pour maïs irrigué». En mémoire du jeune homme tué sur le site du barrage contesté de Sivens (Tarn), les manifestants présents ont observé une minute de

silence à deux reprises, vers 8h35 et vers 13 heures.

La préfecture de la Somme, qui ne donne pas de chiffres précis, a demandé et obtenu des renforts de forces mobiles, devant le soutien massif annoncé. Il est prévu qu'un cortège se déplace en ville en cours de journée.

Un tract très virulent. Dans un tract de soutien aux neuf militants, la Confédération paysanne accuse : «Leur crime ? Avoir réalisé un tag géant et avoir démonté quelques engins de chantier et une salle de traite. (...) Ce qui les conduit aujourd'hui devant les juges, c'est de s'en être pris à l'usine des 1.000 vaches, d'avoir refusé l'industrialisation de l'agriculture, d'avoir choisi l'action plutôt que de se résigner à disparaître». Cette déclaration décrit Michel Ramery, promoteur du projet et partie civile au procès de mardi, comme un «fossoyeur de paysans».

Le soutien d'élus EELV et de gauche. Ce tract est signé par des syndicalistes et élus EELV ou PCF, mais aussi par Olivier Besancenot (NPA), Jean-Luc Mélenchon, les anciennes ministres de l'Environnement Corinne Lepage et Dominique Voynet, ou encore le réalisateur Christian Rouaud ("Tous au Larzac"). Certaines de ces personnalités sont attendues à Amiens ce mardi : José Bové, député européen et ancien de la Confédération paysanne ; la députée EELV de la Somme Barbara Pompili, témoin au procès ; la secrétaire nationale EELV Emmanuelle Cosse ; la députée européenne Karima Delli ; Clémentine Autain, du Front de Gauche...

VIDEO. Bové espère d'autres actions contre la ferme des «1.000 vaches»

http://www.dailymotion.com/video/x28ro3g_bove-espere-d-autres-actions-contre-la-ferme-des-I-000-vaches_news

«Démontage» ou «saccage»? Dans la nuit du 11 au 12 septembre 2013, une vingtaine de personnes s'étaient introduites sur le chantier de la ferme des 1.000 vaches, près d'Abbeville, pour une action revendiquée par la Confédération Paysanne. Ils avaient immobilisé les engins de chantier et inscrit un tag long de 250 m proclamant : «Non aux 1.000 vaches». Le 28 mai dernier, une cinquantaine d'agriculteurs venus de toute la France avaient pénétré sur le chantier pour «démonter» une partie des installations de traite, selon la Confédération paysanne. Le directeur de l'exploitation Michel Welter avait dénoncé un

«saccage» et des dégâts dépassant «vraisemblablement les 100.000 euros».

LeParisien.fr - avec AFP

II) Législative partielle : UMP et FN en ordre de bataille pour succéder à Pierre Moscovici

Le Monde - Par Hélène Bekmezian et Eric Nunès



C'est une élection partielle dont le Parti socialiste se serait bien passé. Fort de 295 députés en juin 2012, le groupe Socialiste, républicain et citoyen a vu depuis deux ans sa majorité à l'Assemblée nationale se réduire comme peau de chagrin. Encore un député en moins et le PS perd la majorité absolue au Palais-Bourbon (289 sièges).

Dans ce contexte, le départ de Pierre Moscovici, député socialiste de la 4e circonscription du Doubs, nommé commissaire européen, tombe mal. Ce mouvement doit entraîner une législative partielle pour laquelle l'UMP et le FN fourbissent leurs armes avec la ferme intention d'infliger un nouveau camouflet électoral à l'exécutif. Le gouvernement avait pourtant fait de son mieux pour éviter l'écueil d'un nouveau scrutin.

Pour tenter d'empêcher que Pierre Moscovici ait à démissionner de son mandat de député, le gouvernement avait chargé l'ancien ministre d'une mission parlementaire de six mois sur « la contribution des politiques européennes à la croissance et à l'emploi ainsi que sur la manière dont les agents économiques peuvent s'approprier ces politiques ». La manœuvre permettait à Pierre Moscovici de conserver son siège jusqu'au 5 novembre, et de le laisser ensuite à son suppléant, Frédéric Barbier, vice-président socialiste du

Doubs.

Or, le calendrier de la commission européenne n'est pas calé sur celui de la mission confiée à Pierre Moscovici. C'est le 1er novembre que l'ancien ministre doit officiellement rejoindre Bruxelles, soit quatre jours avant la fin de la mission parlementaire. M. Moscovici devrait donc démissionner et dans ce cas, c'est une législative partielle qui devra désigner son successeur.

« Il y aura bien une élection partielle »

Florian Philippot, vice-président du Front national, a dénoncé, lundi 27 octobre sur RFI, une « manœuvre » du PS. « Il doit y avoir évidemment une législative partielle », a affirmé le proche de Marine Le Pen, en réclamant « l'application des règles : pas de dérogation spécifique pour cette nomination de M. Moscovici ». Le FN est d'autant plus sourcilleux que sa candidate en 2012 était parvenue en deuxième place lors du premier tour, devançant le candidat UMP, Charles Demouge de 264 voix. Deux années plus tard, Florian Philippot juge que la candidate de son parti a « toutes ses chances, vu la dynamique très forte, patriote, populaire qui nous porte actuellement ».

De son côté, l'UMP du Doubs « attendait ça avec impatience ». « On est en campagne dès demain », se réjouit le secrétaire départemental Michel Vienet, qui a déjà demandé à Luc Chatel d'organiser dans les plus brefs délais une commission d'investiture : « L'UMP va gagner cette circonscription avec Charles Demouge, qui a le soutien de nos parlementaires. »

Au sein de l'UMP également, la circonscription gagnée par M. Moscovici suscite l'appétit. Michel Vienet, secrétaire départemental est déjà en campagne : « L'UMP va gagner cette circonscription avec Charles Demouge, qui a le soutien de nos parlementaires », avance-t-il.

Du côté du PS local, l'idée de repartir en campagne est admise. « Je n'ai pas l'impression qu'il y ait d'alternative. Il y aura bien une élection partielle », a reconnu Nicolas Bodin, premier secrétaire fédéral socialiste du Doubs, au micro de France 3, « et le Parti socialiste essaiera de la gagner ».

Pour conserver cette circonscription le Parti socialiste compte sur un triangulaire qui diviserait les voix de droite. Huit législatives partielles ont eu lieu en 2013 et 2014 ; le PS n'en a gagné aucune.



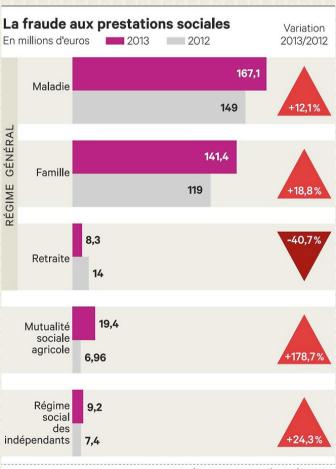
Hélène Bekmezian **Journaliste**



Eric Nunès Journaliste

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Allocations, aides sociales : un fichier géant contre la fraude



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SÉCURITÉ SOCIALE

Les montants des allocations et des aides seront échangés automatiquement et recoupés avec les données du fisc. Les députés ont voté mesure à l'unanimité après que le gouvernement s'est rangé à la «sagesse» de l'Assemblée.

Recouvrer l'argent des fraudeurs pour sauver la Sécurité sociale. C'est le leitmotiv du député UMP Pierre Morange, le président de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (Mecss). Sa proposition d'échange automatisé des données sur les montants des prestations sociales et sanitaires entre les divers organismes qui les versent a été votée à l'unanimité jeudi à l'Assemblée nationale, par 39 voix.

L'impact potentiel d'une telle mesure qui entrerait en vigueur le 1er janvier 2016 - n'a pas été chiffré, mais il pourrait être important. Les prestations sociales s'élèvent à 80 milliards d'euros par an et la fraude tourne probablement autour de 5 milliards. Il y a des attestations de carte Vitale falsifiées, des professionnels de santé qui trafiquent la nomenclature des feuilles de soin ou des actes fictifs. Il y a aussi des allocataires qui travaillent au noir et touchent du chômage, ou un minimum social (RSA, vieillesse). Une personne vivant en concubinage peut se déclarer isolée et toucher une aide personnalisée au logement. « Avec la Mecss, nous avons obtenu en 2012 qu'on ne se limite pas au contrôle des brosses à dents, mais qu'on s'assure que la personne qui paie les factures d'eau, d'électricité, d'assurance est la même, rappelle Pierre Morange. Toutefois la lutte contre la fraude n'est efficace que si l'on peut croiser les données de manière systématique. »

La plate-forme d'échange d'informations existe depuis 2007, c'est le répertoire national commun de la protection sociale (RNCPS), qui interconnecte des centaines de caisses (famille, vieillesse, invalidité, chômage, congés payés...) et permet de croiser les données avec le fisc tout en préservant la confidentialité des données. Mais la transmission des données sur les montants n'est pas automatique.

Le gouvernement mitigé

La mesure n'avait pas le soutien du gouvernement au départ. La secrétaire d'Etat à la Famille, Laurence Rossignol, a évoqué en séance « des incertitudes juridiques que la Commission nationale informatique et libertés ne manquerait pas de soulever ». « Vous ne pouvez pas nous dire que la CNIL n'est pas d'accord. Nous l'avons vue dix fois », a répliqué Dominique Tian (UMP), auteur d'un amendement similaire. Voyant que sa famille politique soutenait elle aussi la mesure, la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, a déclaré s'en « remettre à la sagesse de l'Assemblée », et l'amendement porté par Gérard

Bapt a été voté.

« C'est une mesure importante si elle est mise en œuvre sur le terrain, tempère une source parlementaire. Elle a déjà plus ou moins été inscrite dans la loi en 2012 sans être appliquée. » Depuis quatre ans, les députés militent en effet pour l'automatisation, mais les gouvernements successifs freinent, afin de ne pas passer pour ceux qui lancent la « chasse aux pauvres ». « Cela devait arriver, commente Gérard Rivière, syndicaliste FO. Sans les montants, c'était un fichier boiteux. Au lieu de stigmatiser quelques-uns, j'aurais aimé qu'on déploie la même énergie contre la fraude aux cotisations sociales », regrette-t-il. Elle s'élève probablement à 20 milliards d'euros.

S. G., Les Echos, fr

IV) Attaquée de toutes parts, l'Hadopi affirme «très bien» remplir ses missions

Lucie Ronfaut



En quatre ans, l'Hadopi a envoyé près de 3,2 millions de courriers d'avertissement. Elle a profité de la publication de son rapport annuel pour réclamer un budget plus élevé et défendre ses objectifs de pédagogie.

«Quelle année!» C''est presqu'en riant, mais jaune, que Marie-Françoise Marais présenté le rapport annuel de la Hadopi, l'institution dont elle est la présidente. Créée en 2010, la Haute Autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur Internet traverse actuellement une phase difficile. «Nous avons l'habitude d'encaisser les coups car nous sommes à la croisée de nombreux intérêts», a expliqué Marie-Françoise Marais. «Mais notre marque de fabrique, c'est de

maintenir le cap.» Dans son rapport, l'Hadopi annonce avoir envoyé plus de 3,2 millions de courriers d'avertissement en quatre ans d'existence. Ce sont au total 159 dossiers qui ont été transmis au procureur de la République, suivis de 36 décision de justice et de 19 condamnations, dans le cadre du dispositif de la riposte graduée.

Marie-Françoise Marais a par ailleurs tenu a réaffirmer la visée pédagogique de l'Hadopi. «La Commission de protection des droits [en charge de la mise en oeuvre du mécanisme d'avertissement] n'est pas un commissariat», a-t-elle affirmé.

À ceux qui se moquent des résultats faibles de son institution, Marie-Françoise Marais a rétorqué que l'Hadopi remplissait au contraire «très bien ses missions», dont la valorisation de l'offre légale et l'éducation du public aux enjeux du droit d'auteur. L'Hadopi dénonce une asphyxie budgétaire

Néanmoins, les chiffres les plus discutés lors de la présentation du rapport n'ont pas été ceux de l'activité d'Hadopi. Marie-Françoise Marais et son équipe s'inquiètent de leur budget pour l'année 2015, qui doit bientôt être voté par le Parlement. Le gouvernement a déjà annoncé une dotation publique de 6 millions d'euros accordée à la Haute Autorité, alors qu'elle en demande 7,5 millions.

On est bien loin de son budget initial de 12 millions d'euros, en 2011. «Ces perspectives budgétaires seront lourdes de conséquences», a prévenu Marie-Françoise Marais. «Elles ne correspondent pas au périmètre de nos missions ou à la norme de la réduction des dépenses publiques. Si on nous accorde les 6 millions prévus, nous en ferons moins et moins bien.»

Outre ces tracas financiers, l'Hadopi doit se battre sur le front médiatique. Des représentants de l'industrie culturelle française ont récemment pris pour cible son secrétaire général, Eric Walter. Au début du mois, plusieurs organisations majeures du cinéma ont envoyé une lettre à Fleur Pellerin, ministre de la Culture, pour dénoncer la proximité d'Eric Walter avec des médias «hostiles à la défense de la propriété intellectuelle».

Même discours dans la bouche de Nicolas Seydoux, président de Gaumont, qui avait affirmé avoir «un problème» avec le secrétaire général. Des attaques «injustes, indignes et inadmissibles», pour Marie-Françoise Marais, qui n'a pas fini de colmater les fuites dans son navire.

V) Manuel Valls profil bas face aux députés PS

Nathalie RAULIN



Manuel Valls, près de Bordeaux le 23 octobre. (Nicolas Tucat. AFP)

Entre le drame de Sivens et la séquence budgétaire délicate, le Premier ministre était ce martin à la réunion de groupe.

C'est visiblement tendu que Manuel Valls s'est présenté mardi matin devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale réuni à huis clos. Entre l'abstentionnisme répété des frondeurs sur les projets de loi économiques et les rappels à l'ordre de plusieurs ténors de la majorité dont le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone suite à son entretien à l'Obs la semaine dernière. Manuel Valls traverse une séquence politique compliquée. Avec le drame de Sivens et les attaques convergentes des écologistes et de la sur l'absence droite de réactions gouvernement, elle est devenue calamiteuse. Pour le Premier ministre, il y a urgence à calmer le jeu.

Arrivé à pied entouré de ses gardes du corps au 101, rue de l'Université, annexe du Palais Bourbon, Manuel Valls ne s'arrête devant les journalistes que pour exprimer à la famille de l'étudiant décédé sa «solidarité», «sa compassion» et inviter chacun à la «dignité». C'est ce message qu'il compte délivrer en priorité aux députés socialistes.

«Barto m'a pris ma place»

Pourtant, dès son arrivée à la tribune, une saynète impromptue lui fait prendre la mesure de l'agacement des troupes. Invité par le chef de file des députés socialistes, Bruno Le Roux, à s'asseoir à sa droite comme il est de coutume, Valls s'écrie : «Mais Barto m'a pris ma place !».

Avant de lui céder le siège, le président de l'Assemblée nationale, qui a peu goûté d'avoir été il y a quelques jours accusé par Valls de «vouloir sa place» à Matignon , lui rétorque, ironique : «Au moins cette place, j'ai réussi à te la prendre !» Rires entendus de la salle...

Pour Valls, le plus dur reste à venir. «La dernière fois qu'un étudiant est mort dans une manifestation, c'était Malik Oussekine!» lui lance le député du Pas-de-Calais Serge Janquin. Dans la bouche d'un député réputé légitimiste, l'attaque est rude. C'est pourtant sans perdre son calme que le Premier ministre répond qu'«il n'y a pas lieu de faire ce genre de parallèles» tant que l'enquête n'est pas finie.

Ce ton pondéré, Manuel Valls ne s'en départira pas. Y compris quand est abordée l'échéance cruciale de l'après-midi, le vote solennel sur le projet de loi de finances sur la sécurité sociale. «Pour la première fois, il était très "low profile", s'étonne Laurent Baumel, député frondeur. Il n'a menacé personne, pas hurlé à la "trahison". Sans doute a t-il compris que la méthode autoritaire qu'il applique depuis Frangy, ça ne marche pas.»

liberation.fr-Nathalie Raulin

L'Assemblée nationale adopte le budget de la Sécu pour 2015



L'hémicycle de l'Assemblée Nationale le 29 avril 2014afp.com/Eric Feferberg Les députés ont adopté ce mardi le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2015, 34

pour l'année 2015. 34 députés socialistes se sont abstenus, c'est cinq de moins par rapport au budget de l'Etat.

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale a été adopté mardi par l'Assemblée nationale. 34 députés socialistes de sont abstenus, soit 5 de moins que sur le budget de l'Etat.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui comporte notamment une modulation controversée des allocations familiales en fonction des revenus, a recueilli en première lecture 270 suffrages pour, 245 contre, et 51 abstentions, dont celles de 34 socialistes, au nombre desquels Benoît Hamon et Aurélie Filippetti.

lexpress.fr

VI) Réforme territoriale: Valls devant le Sénat pour donner du sens à "un grand n'importe quoi"

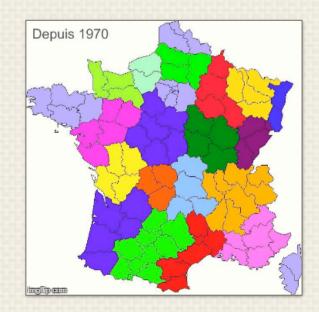
Le HuffPost avec AFP | Par Geoffroy Clavel



Vingt-deux régions métropolitaine, puis douze, puis rien, puis treize, puis quinze... Entre la révolte du groupe socialiste à l'Assemblée et l'obstruction du Sénat et des radicaux, le big bang territorial annoncé par le gouvernement au début de l'année a rapidement tourné au vaudeville parlementaire, chacun sortant ses ciseaux et sa colle pour redessiner sa carte idéale.

Si bien qu'aujourd'hui, plus personne ne s'y retrouve. Pas même ce député de la majorité, incapable de pronostiquer le nombre de régions définitif qui sortira de ce "grand n'importe quoi" législatif. Comment lui en vouloir? En l'espace de six mois, le redécoupage des régions a connu quatre moutures différentes, passant de 12 à 15 nouvelles entités administratives à presque un an des prochaines élections régionales.

Dernière version en date: celle de la commission spéciale du Sénat, qui a validé une carte à 15 régions, séparant Midi-Pyrénées du Languedoc-Roussillon tout en consacrant une Alsace autonome (pourtant refusée par référendum local en avril 2013).



C'est pourquoi Matignon et l'Elysée ont accédé à la demande du nouveau Sénat de droite de se plier à un exercice de pédagogie. Ce mardi 28 octobre, Manuel Valls doit justement clarifier les objectifs de la réforme territoriale de son gouvernement devant les sénateurs avant que celui-ci n'étudie la carte adoptée en commission.

Pas d'accord exécutif-Sénat sur une carte à 15 régions

Selon les informations du Monde, pas question pour l'exécutif d'accepter en l'état cet énième redécoupage à 15 régions, très éloigné de l'objectif initial de François Hollande de diviser collectivités deux les régionales métropolitaines. Logiquement, l'Assemblée nationale et sa carte de treize régions devrait donc avoir le dernier mot. "Le Sénat a proposé des amendements, le débat aura lieu. Il doit se déployer dans toute la représentation nationale pour aboutir à la carte qui fera le consensus le plus large possible", a déclaré le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Mais l'objectif à court terme consiste surtout à impliquer une Chambre haute qui en première lecture, et malgré la majorité relative de la gauche, avait rejeté en bloc le projet de loi. Un couac dont le gouvernement et les sénateurs aimeraient se passer. Dès son élection au Plateau, le président UMP du Sénat Gérard Larcher a demandé l'intervention du premier ministre auprès de François Hollande pour que s'engage un dialogue un tant soit peu constructif. "On ne peut pas décemment réformer l'organisation territoriale en ignorant notre assemblée", a lancé Gérard Larcher en présentant aux sénateurs sa feuille de route, rappelant que le Sénat est une émanation des territoires.

"J'attends du Premier ministre qu'il clarifie un texte conçu dans une improvisation totale et avec des contradictions extraordinaires", renchérit le président du groupe UMP Bruno Retailleau. "Il faut qu'il réaffirme qu'il n'est pas opposé aux grandes régions dotées de compétences stratégiques".

Lâcher du lest sur l'accessoire et les départements

A défaut de céder sur le redécoupage régional, Manuel Valls pourrait toutefois céder sur les compétences des futures super-régions de même que sur la survie des départements qu'il souhaitait abolir à l'origine. "Les questions du droit d'option des départements, c'est-à-dire la possibilité de sortir d'une région pour en rejoindre une autre ou des intercommunalités, doivent être reposées", réclame ainsi le patron des sénateurs UMP Bruno Retailleau.

"Pour notre part, nous allons réaffirmer le rôle des départements et celui des communes, afin d'avoir au final un texte décentralisateur et non centralisateur", ajoute l'élu de Vendée.

Sur les départements, Manuel Valls a déjà fait un premier geste pour calmer la fronde naissante chez ses partenaires du Parti radical de gauche. Dans une lettre adressée à Jean-Michel Baylet le 16 octobre dernier, il s'est notamment engagé à "pérenniser au moins la moitié des actuels conseils départementaux" avec une priorité accordée aux zones rurales.

Une concession peu compatible avec ce que réclame l'UMP, favorable à la fusion régions-départements, mais plutôt en phase avec les exigences des sénateurs, sensibles au rôle social des départements. Le chef des sénateurs PS Didier Guillaume plaide de son côté pour "des conseils départementaux rénovés, modernisés, garants de solidarités territoriales et humaines".

Reste la question sensible de devenir de la région Alsace. Pour répondre à l'aspiration de nombreux Alsaciens soucieux de leur identité. commission sénatoriale approuvé a amendements identiques de Catherine Troendle (UMP, Haut-Rhin), Claude Kern (UDI, Bas-Rhin) et Ronan Dantec (Ecologiste, Loire-Atlantique) séparant l'Alsace d'une région Grand Est comprenant aussi la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Malgré l'échec du référendum local en 2013, les Alsaciens espèrent encore fusionner région et les départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin en une collectivité unique.

Autre modification sur laquelle on attend l'arbitrage du gouvernement: le droit pour un département de changer de région, un droit défendu bec et ongles par les élus bretons qui exigent le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. La commission sénatoriale a modifié les conditions de changement de région pour un département. Si le texte en reste là, la région d'origine devra recueillir trois cinquièmes des suffrages exprimés pour y faire obstacle. L'opération doit être validée par une majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés dans la région d'accueil et le département concerné.

MAIS AUSSI

Régions : Hollande satisfait l'UMP

Adrien Rouchaleou



Photo: AFP

Intransigeant avec l'ancienne majorité sénatoriale, l'exécutif choie la nouvelle Chambre de droite.

Au moins trois fois, la carte des futures grandes régions a été modifiée. Et il semble que la boîte à crayons de couleurs n'ait toujours pas été rangée. En seconde lecture, le Sénat, nouvellement repassé à droite, a adopté en commission une nouvelle version, qui sera discutée en séance à partir d'aujourd'hui. Avec la bénédiction de l'exécutif. Ce qui frappe, c'est le changement de ton de la part du gouvernement, vis-à-vis des deux majorités sénatoriales successives. Alors que la majorité de gauche s'était vu opposer une fin de non-recevoir, le gouvernement comptant sur la fidélité de l'Assemblée nationale qui dispose du « dernier mot», Gérard Larcher, nouveau président UMP de la Haute Assemblée, a négocié directement avec le président à l'Élysée, le 3octobre dernier. Il a obtenu du chef de l'État que premier ministre vienne s'adresser le solennellement aux sénateurs sur le sujet cet après-midi; allocution qui sera suivie d'un débat. Le Sénat présidé par le socialiste Jean-Pierre Bel n'avait pas eu cet honneur. Dans la nouvelle version de la fameuse carte, l'Alsace, seule région à droite, qui devait fusionner avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, conserverait indépendance. Le Sénat revient sur la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Les sénateurs ont aussi choisi pêle-mêle de plafonner le nombre d'élus régionaux à

150 par assemblée (alors que la moitié des

nouvelles régions devaient compter plus d'élus), de faciliter la sécession des départements d'avec leur région d'origine pour en rejoindre une autre, ou encore de rendre plus facile la fusion de départements entre eux.

humanite.fr

VII) Des pistes pour résoudre la crise du Parti socialiste

Par Les invités de Mediapart

Le député Laurent Baumel, un des chefs de file du mouvement socialiste « Vive la gauche » qui conteste le cap économique du gouvernement, appelle le chef de l'Etat à sortir d'une « inflexibilité désastreuse » et à « faire mouvement dans cette période historique incandescente qui appelle des initiatives urgentes ».

Avec l'abstention récurrente des députés dits « frondeurs », les interventions publiques de Martine Aubry, les déclarations des anciens ministres, s'est répandu ces derniers jours dans les médias le sentiment que l'ampleur de ses déchirures internes serait en train d'amener le Parti socialiste au bord d'une rupture interne.

Cette impression n'est évidemment pas sans fondement. Les deux choix essentiels de la politique économique gouvernementale - la baisse soutenue des dépenses publiques et les allègements massifs de prélèvements offerts aux entreprises sans ciblage et sans contreparties engendrent des divergences dont l'épaisseur dépasse à l'évidence « la feuille de papier à cigarette ». Entre ceux qui voient dans ce cocktail la clé du redressement financier et industriel du pays et ceux qui l'accusent d'aggraver la récession et de dilapider les ressources publiques, entre ceux qui pensent que les effets bénéfiques à long terme de cette politique justifient son impopularité de court terme et ceux qui jugent inadmissible et dangereux de faire l'impasse sur tous les rendez-vous démocratiques de la gauche avec le pays, il y a un écart manifeste que ne simplement combler peuvent des appels incantatoires à l'unité des socialistes.

Si l'on veut bien faire la part des choses, et ne pas prendre totalement au premier degré les emballements médiatiques auto-entretenus par le jeu des petites phrases sorties de leur contexte et des sur-réactions elles-mêmes biaisées qu'elles provoquent, le schisme ou la scission du Parti socialiste ne constituent pas pour autant l'aboutissement mécanique, inéluctable de cette confrontation. Même si certains ne résistent pas à la tentation de recycler les vieilles analyses sur le prétendu « remords du pouvoir » des socialistes français, le débat actuel n'a pas en effet la portée philosophique et stratégique de celui qui opposa au début du siècle précédent Jean Jaurès et Jules Guesde sur l'opportunité même d'exercer le pouvoir dans une économie capitaliste. Il n'est pas davantage le débat des années soixante-dix entre première et deuxième gauche. Tous les socialistes – y compris ceux que l'on classe à tort ou à raison dans « l'aile gauche » – reconnaissent les atouts de l'économie de marché, admettent la nécessité d'être attentifs aux conditions de rentabilité des investissements et sont d'accords pour aider les entreprises qui en ont réellement besoin. Le débat actuel est un débat sérieux, parce qu'il porte sur les moyens d'atteindre les objectifs qui ont été posé par le Président de la République lui-même, mais il est encore, à bien des égards un débat sur « la position des curseurs ». La plupart militants socialistes, même lorsqu'ils soutiennent la politique de l'exécutif, récusent d'ailleurs l'idée que celle-ci serait la déclinaison d'un basculement idéologique nécessaire dans une forme de social-libéralisme tournant le dos aux valeurs et analyses antérieures de la gauche. Au groupe socialiste à l'Assemblée nationale, de députés sont solidaires gouvernement dans les votes mais partagent des interrogations et des doutes sur les équilibres de la politique actuelle.

Pour sérieuses qu'elles soient, les divergences actuelles sont donc également solubles. Chacun connait parfaitement la voie de bon sens qu'il conviendrait d'emprunter pour réunifier les socialistes, l'ensemble de la gauche et remettre le quinquennat sur ses rails : revoir à la baisse l'enveloppe financière astronomique consacrée aujourd'hui à la baisse inconditionnelle d'impôts des entreprises et éviter ainsi de baisser les dotations des collectivités locales ou les prestations sociales et familiales ; reventiler une partie de cette enveloppe vers une vraie réforme fiscale améliorant de façon plus nette le pouvoir d'achat des couches populaires et moyennes et effaçant ainsi réellement les hausses d'impôts injustes du début du quinquennat. En incluant des mesures de pouvoir d'achat dans son pacte de responsabilité, en renonçant à la folie qui aurait consisté à vouloir faire les 3 % à tout prix, le gouvernement a déjà mis un peu d'eau dans son vin. Il pourrait par exemple faire un pas important en renonçant à la suppression, pour presque 6 milliards d'euros, de l'obscure « contribution de solidarité » (C3S) payée par les grandes entreprises, suppression octroyée à la demande du syndicat patronal et qui grève les finances publiques sans que personne ne puisse sérieusement croire qu'elle créera des emplois.

Pour qualifier les attitudes actuelles au sein du Parti socialiste, on a beaucoup parlé ces derniers jours des « postures » des uns et des autres. Pour emprunter la voie du bon sens et de la réconciliation, il faudrait à tout le moins que les deux têtes de l'exécutif consentent à réinterroger aussi un peu la leur. Le Premier ministre doit cesser de chercher à construire sa propre image de réformateur moderne et courageux par la confrontation délibérée avec les pans de la gauche qui expriment leur réticence à sa politique. Il doit comprendre que la « clarification » à laquelle il a cru nécessaire et habile de procéder en éjectant du gouvernement ceux qui ne pensaient pas comme lui n'a pas renforcé le collectif dans cette période difficile. Il doit se placer réellement en position de dialogue avec sa majorité et renoncer à ne mobiliser celle-ci que par des votes de confiance et des appels martiaux et répétés à une « responsabilité » désormais vide de sens. Le Président de la République doit, de son côté, sortir de « l'inflexibilité » désastreuse dans laquelle l'enferme pour son propre malheur l'imaginaire politique obsolète de la Cinquième République qui interdit au monarque tout puissant, une fois le cap fixé par lui, de négocier sa politique avec sa majorité. En assumant au contraire cette réinterprétation moderne des institutions, en expliquant au patronat qui n'a guère fait d'efforts jusqu'à présent que la France n'est pas seulement une entreprise mais aussi une démocratie avec ses électeurs et ses parlementaires, il ne perdrait pas la face mais montrerait au contraire qu'il reste un dirigeant politique capable de faire mouvement dans cette période historique incandescente qui appelle des initiatives urgentes.

Frondeurs Parlement parti socialiste-ps



A Suivre... La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU